

Le château de Champlitte commémore l'an prochain le début de la Grande Guerre. Vous avez peut-être chez vous des objets ou documents personnels qui témoignent de la vie locale au début du XX^{ème} siècle et pendant la guerre. Contactez le musée au 03 84 67 82 00

3 nouveaux commerces se sont installés à Champlitte en cette fin d'année.
La Filature, d'Elodie Jouquin, atelier de couture, retouches. Transformation et création de vêtements (robes de mariée...). *Imp des cabordes (06 01 27 23 80)*
Coup'mèches : salon de coiffure mixte, *2 rue Pasteur*. Ouvert du mardi au samedi. RDV : 03 84 67 60 14
Photographe, Brigitte Ayguerolles : Tous travaux de photo : identité, mariage...
5 rue Pasteur 03 84 67 73 61 ou 06 36 23 65 04

La mairie rappelle aux affouagistes et aux promeneurs que la forêt est louée à la société de chasse de la commune pour la pratique de la chasse au gros gibier. Par conséquent, par mesure de sécurité, pendant l'ouverture de la chasse en forêt du 21 septembre au 31 janvier (ou 28 février si prolongation pour le gros gibier), il vous est demandé de consulter le panneau d'affichage aux "Petits Prés" pour vous informer des zones de pratique de chasse.

Associations : les associations de Champlitte sont invitées par la mairie vendredi 17 janvier 2014 à 18h à la salle polyvalente. À l'ordre du jour : Tableau des animations 2014, demandes de subventions.

Cette année encore, l'agenda vous est offert par les annonceurs. Vous y trouverez les numéros et adresses utiles dans les pages commerces, associations.

OM : En raison du jour de l'an, le ramassage des OM à Champlitte-la-ville, Frettes, Margilley, Neuville se fera le **jeudi 2 janvier** (sortir les bacs le mercredi soir). D'une façon générale, tout au long de l'année 2014, les collectes seront reportées au lendemain du jour habituel si la semaine comporte un jour férié. Exemple : la semaine du lundi de Pâques, le 21 avril, toutes les tournées seront décalées d'un jour.

Animations de janvier : renseignements 03 84 67 67 19

13 janvier 12h	Repas-Galette <i>Organisé par la joie de vivre</i>	Salle des fêtes
20 janvier 14h	Dictée des aînés ruraux avec la classe de 3 ^{ème} du collège.	Collège Leroy Gourhan
22 janvier	Saint Vincent . Cette année, le GVC accueillera le Saint.	
2 février	Amis de Frettes : <i>percée du vin jaune</i> à Perrigny et Conliège	
8 février	La Joie de Vivre organise une sortie neige à Arc sous Cicon	



VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr
www.mairie-champlitte.fr

Bonne année 2014

**Info municipale n°63
 Janvier 2014**



BELLE ET BONNE ANNÉE 2014

C'est la dernière fois que l'actuelle équipe municipale en place adresse ses vœux à ses concitoyens.

Les 23 et 30 mars prochains, les élections désigneront celles et ceux qui les représenteront pour conduire les affaires de la commune et les communes associées pendant les 6 années à venir.

A l'actif des sortants, de belles réalisations ont été effectuées, je ne citerai que la maison médicale mais bien d'autres aussi. Au plan financier, la situation est plus que satisfaisante en fin d'exercice avec un endettement légèrement inférieur à celui de la prise de service en 2008, malgré tous les grands projets menés à terme. C'est donc sur des bases saines que l'équipe prochaine pourra travailler.

En attendant ces échéances, le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous. Que l'amitié illumine cette nouvelle année de tout le plaisir et la joie qu'elle permet de partager.

Le Maire, Gilles Teuscher

Recensement de la population : (résultats bruts du recensement 2012)

Champlitte : 1158 hab, Champlitte-La-Ville : 81 hab, Frettes : 137 hab, Leffond : 133 hab, Margilley : 117 hab, Montarlot : 98 hab, Neuville : 118hab

Elections municipales de mars : à Champlitte, commune de plus de 1000 habitants, elles se dérouleront selon un *scrutin de liste à la proportionnelle avec prime majoritaire* à la liste arrivée en tête. Cela aboutit à ce que la liste arrivée en tête prenne au minimum 75 % des sièges (15 sièges au moins).

Les listes doivent être complètes, soit 19 noms pour nous, être paritaires, un homme une femme en alternance, pas d'élections séparées des maires délégués, ils seront élus lors du 1er conseil municipal parmi les élus.

Élection lors du même scrutin des délégués à la communauté de communes.



Les annonciades célestes

En 1619, l'année même où les capucins se fixaient à Champlitte, 3 pieuses filles, dont Justine de Cusance, obtenaient, de M de Vergy, du magistrat de la ville et de l'évêque de Langres, l'autorisation de fonder un monastère de l'ordre des

annonciades. D'autres jeunes filles se joignirent aux premières fondatrices et le couvent prospéra de telle sorte que ces religieuses sollicitèrent en 1625 l'autorisation de fonder une nouvelle maison à Gray. (ce projet fut réalisé en 1631). Pendant la guerre de 10 ans, certaines religieuses durent se retirer à Gray, d'autres furent envoyées à Paris et ne rentrèrent à Champlitte qu'en 1647. Elles retrouvèrent un monastère ruiné, il leur en coûta beaucoup pour le rétablir. À la révolution, le couvent des annonciades comptait 20 religieuses de chœur, 6 converses et 2 servantes. Toutes déclarèrent vouloir vivre et mourir dans leur état.

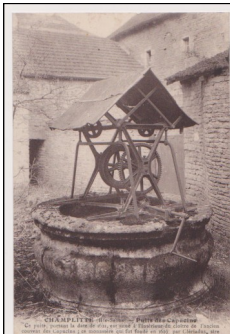
Quelques dates marquantes de l'édifice

16 mars 1789, le maire tint une réunion importante dans l'église des annonciades.

1793, les religieuses furent à nouveau chassées et le couvent fut occupé et pillé, l'église profanée.

1870 - 1871 et 1940 - 1944, le bâtiment de cet ancien couvent fut occupé par la troupe. Les SS allemands commirent des dégradations importantes dans l'ancienne église des annonciades.

Le bâtiment qui menaçait ruines a subi une première phase de démolition en **1966** puis une seconde en **1976**. Il a fait place à l'actuelle école maternelle construite en **1978**.



Les capucins

Clériadus de Vergy, gouverneur de la Comté qui avait introduit les Capucins à Gray en 1580, voulut fonder aussi un couvent du même ordre à Champlitte. Il y appela les disciples de Saint François d'Assise au mois de janvier 1619. Il leur fit construire une maison avec une église à quelque

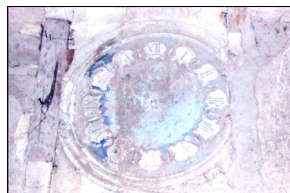
distance des murs de la ville, sur la route de Langres. Il en posa lui-même la première pierre. La construction dura 8 mois. Les Capucins en prirent possession le 1^{er} août 1619. A la révolution, le couvent comptait 8 pères et 4 frères lais.

1619 - 1621 : construction de l'édifice

Éléments d'architecture visibles de nos jours.

L'**escalier de pierre** possède une rampe en bois datant de la construction. On y voit encore un cadran solaire.

Dans la cour, un **puits rond** à margelle galbée présente en sculpture les armes de Champlitte (le cœur et les 3 hoyaux) et la date de 1621. Il est surmonté d'une monture de fer composée d'un système de roue cannelées datée du 18^{ème} s.



Couvent de la visitation

Fondé en 1634, la visitation de Champlitte n'eut qu'une durée éphémère (2 ans) car, pour se soustraire au danger de l'invasion ennemie, les religieuses durent abandonner le monastère pour se retirer à Gray. Sa fondation était due à la marquise de Berghes, mère de Clériadus de Vergy, comte de Champlitte qui voulut que sa 3ème fille, Françoise de Cusance, âgée de 12 ans, en fût la fondatrice. La rare beauté et la pureté de cette jeune personne l'avaient fait surnommer "*l'Ange de Comté*". Elle prononça ses vœux à Gray en 1638. Elle devait mourir 18 mois plus tard à l'âge de 18 ans. Le couvent de Champlitte a été détruit suite à un traité conclu le 6 juillet 1658. Les visitandines s'engagèrent à ne pas le rétablir.

Le couvent des augustins

C'est le plus vieil édifice de Champlitte : Il fut fondé, en 1399, à l'emplacement d'un manoir qui, lui-même, avait succédé à une construction plus ancienne. Au début du XV^e siècle y furent édifiés l'église S^{te} Anne, la chapelle Notre-Dame et le cloître. L'église des augustins était, avant la création de la collégiale, la plus importante de Champlitte. Elle fut flanquée, à la fin du XVI^e siècle, de la chapelle S^t Sébastien.

Au XVII^e siècle, les bâtiments entourant le cloître furent l'objet de modifications, reconstructions, additions, aboutissant à la création d'un ensemble homogène.

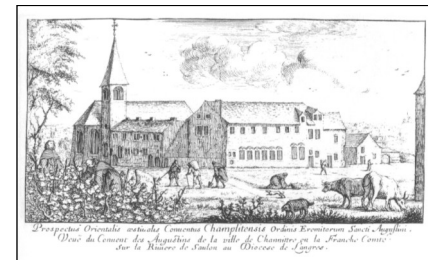
Les religieux augustins, en complément de leurs activités religieuses, apportaient une grande attention à la vigne, dans leurs parcelles du finage de Champlitte, et, surtout, dans le vaste enclos du couvent. Ils dispensaient également l'enseignement aux élèves du collège de la ville.

À l'époque révolutionnaire, les religieux furent contraints de quitter le couvent devenu bien national. L'administration du District de Champlitte l'occupa, bientôt suivie d'un tribunal, de prisons et, pendant un temps, de la gendarmerie. L'église devint Temple de l'Être Suprême.

Ensuite le couvent fut vendu à un homme d'affaires qui en fit un immeuble de rapport. L'église fut détruite ainsi que la chapelle S^t Sébastien et la moitié du cloître.

Depuis la fin du XX^e siècle, le couvent et son enclos, maintenant classés parmi les monuments historiques, sont l'objet d'opérations de conservation et restauration (réouverture et dallage des galeries de cloître, mise en évidence du manoir, restauration du mur d'enclos,).

Le couvent est ouvert au public, soit à l'occasion de manifestations (Journées du Patrimoine,....) soit à travers les visites organisées par l'Office de Tourisme.



Ce dossier sur les couvents de Champlitte a été réalisé avec l'aide de Geneviève Campenet et Serge Degand. Merci